



Au carrefour avec la rue de Forseilles, nous observons une rangée de conifères où vit le **hiboux moyen-duc** dans un ancien nid de corneilles... Son chant est une série de hululements graves.

Nous nous engageons à droite et longeons le ruisseau de Forseilles. C'est un endroit où est présente une riche faune aquatique. Au carrefour, nous nous engageons en face rue Lonu. Une colonie de moineaux signale notre présence.

Non loin de là, le centre de revalidation pour oiseaux handicapés, situé rue Maison Blanche, témoigne du souci constant de protéger la faune locale et plus particulièrement les oiseaux blessés.

Par un chemin de terre et après un bref passage sur la chaussée de Wavre, nous passons par le bois Planté. Les origines de cette appellation sont inconnues. S'agirait-il d'un bosquet aujourd'hui disparu et planté par l'homme ? Ou est-ce un nom issu de la mode au 19^e siècle de qualifier les lieux par des dénominations exotiques (Bois Planté, Java...)?



Nous parcourons environ 900 mètres à travers la campagne pour rejoindre la route de Burdinne.



Là-bas, nous tournons à droite vers le centre du village **5** et prenons à droite rue des Mésanges pour aboutir rue Saint-Martin, point de départ de notre promenade.

Nous rejoignons la rue de la Fontaine et tournons à droite rue Vanal pour arriver à la ferme de la Fontaine. Au 16^e siècle, le mayer Jean del Fontaine, censier du domaine qui porte aujourd'hui son nom, préside la cour de justice de Waret-l'Évêque.

C'est ici, entre des prés et des vergers, que nous pouvons apercevoir la Burdinale. Celle-ci quitte le village à la ferme de la Fontaine pour traverser en long le village de Burdinne, village qui lui a donné son nom. Nous découvrons un superbe point de vue du village de Burdinne.

Nous partons à droite vers un chemin de terre où passe le ri **Jean-Jean**. **4** Celui-ci prend sa source sur le sommet du plateau et devient le ruisseau des Gottes à Burdinne. C'est un affluent de la Burdinale.

PROVINCE DE LIÈGE

Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze

Promenade de la Dîme

HR 02 • 11,0 km



Difficulté : faible

Départ : rue Saint-Martin à Héron, devant l'église.

L'église Saint-Martin est un bel édifice du 18^e siècle de style architectural classique alliant la brique et le calcaire.

A proximité, nous vous invitons à découvrir l'ancienne grange où les seigneurs de Héron percevaient la dîme, la borne-potale Sainte-Barbe et le presbytère.

Nous descendons la rue Saint-Martin et pouvons admirer une maison bourgeoise du 19^e siècle de style néo-classique.

Après avoir traversé la chaussée, nous découvrons sur notre gauche la fontaine de Hérédia.



Sur les murs en pierre calcaire, nous pouvons observer la **linéaire cymbalaire** plus communément appelée **ruine-de-Rome**, espèce commune qui croit volontiers sur les murs anciens. Elle était autrefois utilisée contre la gale et le scorbut.

Nous continuons tout droit en direction de la **ferme du Hérédia**.

1 Construite en moellons de calcaire, elle se présente sous la forme d'un quadrilatère. Les différents bâtiments s'organisent autour d'une cour. Une très belle grange isolée, était utilisée jadis par le seigneur du lieu pour y percevoir la dîme. Séparée de l'ensemble, se dresse une tour carrée évoquant un ancien donjon.



Véritable témoignage de la ferveur populaire d'antan, la **3 chapelle Saint-Donat** bénéficie encore aujourd'hui d'une procession centenaire. De l'église locale à la chapelle, la population villageoise s'y déplace, brandissant fièrement la statue du saint fêté. Ce jour là (dernier dimanche de juin), Saint-Donat

est invoqué pour sa protection des cultures contre la foudre et les intempéries.

Relativement haut en altitude, nous apercevons au départ de ce site les cinq clochers de l'entité héronnaise : Waret-l'Évêque, Héron, Lavoir, Couthuin et Surlemmez.

Nous continuons notre chemin tout droit et prenons sur notre droite pendant environ 400 mètres. Nous voici arrivés à hauteur de la ferme d'en Haut, située sur notre droite. C'est un important quadrilatère du 18^e siècle. Nous passons par un chemin de terre qui nous conduit rue Cortil Stiennon - cortil ou courtil désigne un verger appartenant à un jardin.



Nous passons au-dessus du **ruisseau de Forseilles** et nous tournons à droite dans la rue des Malheurs. La légende rapporte qu'une grande catastrophe se serait produite dans une mine locale et qu'il y aurait eu de nombreuses victimes. Beaucoup de familles furent touchées. La dénomination du lieu rappelle le drame.

Nous pouvons observer à droite, le long du ruisseau, de nombreux aulnes. On peut y entendre, si on est attentif, le chant du **tarin des aulnes**.



Nous partons à gauche dans la rue Saint Donat et nous passons devant la **borne-potale Notre Dame du Bon Secours**. **2** Nous remarquons la présence de petits galets dans les talus, signe que nous sommes dans une ancienne plaine alluviale.

Un superbe point de vue sur la Hesbaye s'offre à nous. Des hêtres et un saule Marsault entourent la chapelle Saint-Donat, qui était à l'origine une borne-potale aujourd'hui intégrée aux murs d'une petite chapelle.

Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées

de la Burdinale et de la Mehaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne

Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96

E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be

Site internet : www.tourismebm.be



Projet cofinancé par la Région wallonne et l'Union européenne